

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'UFR PLENIER  
DE LA FACULTÉ DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES  
REUNI LE 19 OCTOBRE 2023**

Le Conseil est présidé par Lucie Gournay, Administratrice provisoire directrice de l'UFR.  
Parmi les **membres élus**, étaient présents ou représentés par une procuration :

**Collège A** : Lucie Gournay, Elisabeth Vialle, Clement Duyck, Damien Zanone, Laure Gallouët Myriam Baron, Emmanuel Fureix, Guillaume Marche, Daniel Meyer, Jacques Paviot, Frédérique Sitri, Graciela Villanueva.

**Collège B** : Sophie Blanchard, Alexandre Borrell, Karine Chambefort, Karine Lapeyre, Virginie N'Dah-Sekou, Emilie Née, Antoine Serval.

**BIATSS** : Nicolas Bilet, Roberta Conte-Ronach, Imane Mimouni.

**Personnalités Extérieures** : Tomas Hidalgo Olivares, Stéphanie Falliguerho Verdier, Evelyne Bossard, Olivier Dosne.

**Usagers (étudiants)** : Yvan Boucey, Aicem El Matoussi.

Parmi les **membres de droits** étaient présents : Elisabeth Vialle, Damien Zanone, Clément Duyck, Karine Bellance.

Parmi les **membres invités** étaient présents : Denis Bousch, Nadia Duchêne, Emmanuelle Faure, Aline Garnier, Bernard Gendrel, Stéphanie Wojcik.

Lucie Gournay ouvre le Conseil.

**1. Vote : Approbation des PV du 14/09/2023**

Aucun amendements reçus.

Suite au précédent conseil, Lucie Gournay précise, en rapport avec le contenu du PV, qu'elle a eu un retour du SAVAN : il n'est pas possible d'importer en masse dans HAL.  
Elle n'a pas reçu de demande de modification ou de commentaire.

Après lecture des procurations, le PV est adopté à l'unanimité.

**2. Présentation de Vanessa Berthomé (association Arbre des connaissances)**

Le chargé de projet SAPS, Olivier Bondéelle, et la représentante de l'association Arbre des connaissances, Vanessa Berthomé, sont invités à ce Conseil pour présenter le dispositif « aApprenti- Chercheur » dans le cadre du SAPS .

Il s'agit de vulgarisation de la recherche et la valorisation des missions de l'enseignants-chercheurs auprès des collégiens. Cela s'inscrit dans une dynamique de territoire (notamment Val de Marne, pas en sud Seine-et-Marne car pas d'initiative des EC sur la zone)

On retrouve un grand historique y a déjà une tradition du dispositif « Apprenti-Chercheur » sur ces sujets avec les sciences *dures* , mais il y aurait un intérêt à ouvrir sur les sciences « molles » humaines.

L'arbre des connaissances est une association qui existe depuis plus de 20 ans, créée par les chercheurs, pour créer construire des liens entre chercheurs et adolescents. L'UPEC a rejoint le projet il y a maintenant 10 ans par l'entremise des laboratoires de recherche biomédicaux.

Le principe est l'investissement d'un chercheur auprès d'une classe d'un binôme (collégien + lycéen), qui permet de rendre concret pour les collégiens pour développer un projet et thématique de recherche. Les collégiens candidatent sur la base du volontariat et viennent un à deux mercredis par mois. Le binôme restitue en fin d'année le projet, après 8 séances de 3 heures avec l'encadrant.

Une première expérimentation en SHS a été menée avec la FSEG sur des enjeux sociaux sur le campus de l'UPEC.

On rappelle que les doctorants et post-doctorants peuvent participer (et ont même des formations et des possibilités de validation d'UE/ECTS). La formation sur la valorisation est ouverte à tous (y compris aux chercheurs statutaires).

Emmanuel Fureix expose plusieurs interrogations. Vanessa Berthomé indique qu'il faudrait que des binômes/trinômes de chercheurs se manifestent auprès de leur laboratoire pour faire connaître leurs projets, éventuellement pour présenter en amphi en collège. Les collégiens postuleront sur des grands domaines, pas sur des projets spécifiques.

### 3. Informations

#### **Election Usagers à venir**

Le collège des usagers doit être renouvelé après deux ans de mandat. Le calendrier est en cours de validation par les services juridiques de l'université et ne peut donc pas être communiqué. Néanmoins, Karine Bellance donne de grandes indications :

- Communication sur les élections en novembre 2023 sur les élections.
- Un appel à candidature officiel sera lancé en janvier.
- Election par vote électronique le lundi 25 et mardi 26 mars 2023.
- Tous les étudiants, quel que soit leur statut (FC/FA/FI) peuvent voter.
- Les auditeurs libres doivent faire la demande d'ajout sur les listes.

Karine Bellance rappelle que les doctorants peuvent avoir deux statuts selon les cas : contractuel ou étudiant. Ils ne peuvent choisir de voter que dans un collège.

Les listes doivent être constituées au plus de 16 étudiants (8 titulaires et 8 suppléants). Des listes incomplètes sont possibles.

#### **Relance appel référents enseignants**

Lucie Gournay relance un appel à candidature auprès des enseignants pour être référent handicap et pour être référent égalité.

Les référents administratifs sont déjà nommés, il manque les enseignants.

Lucie Gournay demande de relayer cette information dans les départements.

Karine Bellance précise que les référents handicap peuvent participer à des réunions et des formations (2/3 réunions par an, séminaire sur la base du volontariat), et pourront gérer les étudiants et les enseignants en situation de handicap.

### **Point rentrée**

Moins de tension sur les salles grâce à l'abandon des créneaux obligatoires. Des groupes ont été supprimés par rapport à l'année dernière..

Problème sur les chaises et les tables en nombre insuffisant dans certaines salles. L'IUT et la Direction du Patrimoine et du Développement Durable ont prêté des tables et des chaises.

LANSAD : des tests sont toujours en cours pour les retardataires, mais les étudiants seront placés en dérogatoire. Il faut simplement savoir à quel partiel les inscrire.

On constate un peu de flottement sur les inscriptions dans certains groupes IA, et des incompréhensions sur des chevauchements d'inscriptions IA entre blocs 2 et TICE.

Le rôle de Thibault Miguet, coordinateur LANSAD, est souligné, réellement facilitateur. Elisabeth Vialle pointe aussi le rôle et le travail des coordinateurs de langue, qu'elle remercie. Des étudiants ont demandé à être rétrogradés (passer à un niveau inférieur), cela a été fait.

Lucie Gournay rappelle que les votes sur les ouvertures de groupe sont votées en Conseil, et cela ne vaut que pour le S1, il faudra recommencer ce travail pour le S2 second semestre, avec une vigilance accrue.

### **Préparation de l'évaluation HCERES**

2023-2024 sera une année d'évaluation des formations HCERES, qui précèdera le nouveau processus de l'HCERES en 2024-25 la construction de la nouvelle offre de formation avec , pour application à la rentrée en 2026.

Un premier dossier de bilan serait à rendre le 15 décembre pour les niveaux DEUST, L, LP, et M, sauf formation de moins de 2 ans. Tous les documents seront envoyés la semaine suivant le Conseil aux départements et aux directions de formations. Le bilan demandé sera moindre que celui de l'HCERES précédent.

Un mail partira la semaine prochaine.

Elisabeth Vialle s'interroge vu le peu de données demandées (un recto-verso uniquement), : sur quels éléments seront évalués les formations vu le peu de données demandées (un recto-verso uniquement).

### **Suivi de la motion, l'AG + et campagne d'emploi Enseignants et Enseignants-chercheur postes**

La motion a été envoyée au cabinet, à la VPCA, etc. : Aucun retour. Cette motion a également été envoyées aux autres directions de composantes.

Cela a eu un effet boule de neige car beaucoup de composantes en ont fait une.

Une AG LLSH a eu lieu le 10 octobre.

Une manifestation contre le gel de postes s'est tenue le XXXXX13 octobre et est allée défilé s'est rendu au rectorat. Lucie Gournay a été reçue parmi une délégation de 6 personnes auprès de la rectrice (étudiants, BIATSS, enseignants, enseignants-chercheurs, et Lucie en tant que directrice de composante). Elle a tenu compte des remarques fait part de sa grande inquiétude

pour la rentrée prochaine avec 10 postes en moins et des capacités d'accueil, notamment sur les effets induits sur les capacités d'accueil. Lucie Gournay indique que la rectrice semblait

consciente des enjeux et problématiques. Un rendez-vous aura lieu avec une délégation syndicale et le recteur de la région.

Suite à cela, Arnaud Thauvron a demandé un rendez-vous à Lucie Gournay sur les capacités d'accueil. Des demandes ont été faites, mais certaines seront difficiles suites aux diminutions de l'an dernier, comme au LEA. Comme une baisse avait déjà été négociée en LEA (Créteil) l'année dernière, il sera difficile de redemander une baisse pour ce département. Lucie Gournay a fait une demande pour le département d'Anglais particulièrement touché par le gel de postes également.

Arnaud Thauvron, VPCFVU, a indiqué lors de la réunion que le poste de MCF Allemand ne serait pas publié. Simon Gilbert, VP CA, a annoncé que rien n'était décidé car le vote du CA sera reporté en décembre prochain. Il s'agit simplement du souhait d'Arnaud Thauvron et peut-être du président.

Lucie Gournay alerte le Conseil sur la volonté présumée de la Présidence de l'université de fermer le département la licence LLCER Allemand.

Antoine Servel demande si le projet de la Présidence est de fermer le LLCER Allemand pour rebasculer les collègues sur le LEA. Lucie Gournay pense que si c'est le cas, ce n'est en tout cas pas le projet de l'équipe de direction LLSH.

Le conseil départemental a émis un vœu à l'unanimité pour s'inquiéter du niveau de financement de l'université l'UPEC et demander un refinancement de l'Etat via le Ministère.

Karine Lapeyre évoque [un article de presse](#) paru le 18/10/23 qui évoque la situation à l'UVSQ, où le département LLCER Espagnol serait menacé de fermeture.

#### 4. **Vote : Budget initial 2024**

Damien Zanone indique que la construction du budget s'est faite dans la limite de la baisse de 20% des budgets Le fonctionnement et l'investissement sont impactés., hors budget personnel qui n'est pas impacté (heures complémentaires...).

Le fonctionnement et l'investissement sont impactés.

Les budgets des départements et de l'UFR sont impactés dans les mêmes proportions. Les crédits pédagogiques sont réduits vu que aussi puisque l'enveloppe 2023 n'a pas été dépassée est avérée largee. L'enveloppe de crédit Master ayant été consommé à quasiment à 100%, il est proposé d'augmenter cette enveloppe de 1500 à 2000 €.

Côté recette, On note notamment une dotation de 680 K€ de dotation, pour 1,132 M€ de ressources propres (718K€ de FA, 413K€ de FC).

Un dialogue de gestion « budget » s'est tenu le mardi précédent. Les représentants de l'université étaient désireux de connaître les dépenses qui pourraient être prises en charge par le central, comme par exemple les logiciels, les achats de matériels tables/chaises, etc.

Damien Zanone indique que la Présidence voudrait baisser les heures complémentaires et vacations sur une prochaine phase. Lucie Gournay rappelle que le budget de l'UFR est constitué à 80% de masse salariale (personnel heures complémentaires et vacations).

Karine Chambefort s'alarme de la double peine entraînée : suppression des postes, maintien des heures complémentaires sans les renforcer.

Les heures de surveillance aux examens en RD doivent être révisées, en assurant une présence obligatoire des enseignants.

Sophie Blanchard indique que l'UFR bénéficie encore d'ATER pour l'année universitaire 2023-24. C'est la rentrée 2024 qui sera problématique.

Lucie Gournay indique que certaines formations pourraient ne pas ouvrir. L'équipe de direction regardera point par point la situation. Une commission pédagogie sera ensuite convoquée.

Des questions sont posées :

- Comment sont calculés les budgets départements ?
- Sommes-nous tous logés à la même enseigne ?
- Pourquoi prendre des mesures identiques de baisse des départements, alors que certains font un effort sur ceux qui rapportent sur les ressources propres ? pourquoi ne pas valoriser ceux qui rapportent (ex. le petit département de Sénart qui fait 20% des ressources propres) ?

Damien Zanone ne sait pas comment sont calculés les budgets des départements, il hérite d'un historique (selon péréquation entre nombre d'enseignants, d'étudiants, de ressources propres). Il note que certains départements doivent se forcer en novembre pour dépenser quand d'autres n'ont pas de problème, et dépensent régulièrement. Il voudrait faire une remise à plat des budgets, des besoins, etc.

Concernant les ressources propres, Lucie Gournay rappelle qu'il faut soustraire 20% pour le central, et 20% supplémentaire cette année. Elle comprend qu'en situation de crise, il faut que tout le monde s'investisse, mais elle trouve que les efforts sont inégalement répartis et que l'UFR porte beaucoup.

Pour les années à venir, Les laboratoires et plus globalement la recherche sont épargnés sur leurs budgets (hors gel de poste), contrairement aux formations.

Vera Delorme alerte sur le fait que des fermetures de groupes DELCIFE veut dire moins de ressources propres.

Nicolas Bilet évoque deux points différents :

- Concernant le budget des départements : il y a un risque sur le DELCIFE qui paie sur son budget des missions culturelles, pour lesquelles pour les étudiants qui paient des droits spécifiques pour cela. Il s'alarme du fait qu'on baisse l'offre de service sans répondre à la promesse en termes de communication.
- Les contrats BIATSS et les demi-contrats doctoraux sur lesquels on est déjà engagés sont bien prévus mais n'apparaissent pas en tant que tels dans le budget puisqu'ils sont pris directement sur la dotation. Il souhaite s'assurer que les postes BIATSS sur ressource propre seront pérennisés.

Lucie Gournay indique que les contrats BIATSS seront bien renouvelés. Il ne peut en être autrement vu le déficit de BIATSS. Elle indique qu'entre le renouvellement des BIATSS et le renouvellement des demi-contrats doctoraux, elle choisira les BIATSS et défendra cela devant le Conseil. Il n'est néanmoins pas possible de répondre précisément sur l'emplacement technique des BIATSS sur le budget, seul Jean-Louis Bayle peut répondre. Néanmoins, les contrats BIATSS sur ressources propres sont bien prévus, tout comme les demi-contrats doctoraux sur lesquels l'UFR s'est déjà engagée. Elle indique que le BR permettra d'ajuster.

- Damien Zanone rappelle que le DELCIFE peut demander pour ses sorties culturelles des crédits pédagogiques.

Antoine : Serval souhaite savoir si la création du budget du Master LEA Sénart sera est intégrée. : ce sera au BR uniquement si voté au BR.

Investissement : la volonté de remplacer tous les rétroprojecteurs vidéoprojecteurs. Cela n'a pas pu être fait en raison de l'absence d'un administratif à la DPDDn'ont pu être acheté en 2023. L'équipe de direction a revu ses Ambitions à la baisse pour 2024. Suite au dernier conseil et l'alerte sur l'équipement des ESAS, il est prévu un Aachats de PC pour les ESAS/CDI dès cette fin d'année 2023 avec les reliquats. Les départements doivent contacter leurs enseignants ESAS pour savoir s'ils ont besoin d'être équipés. Les CDD ne sont pas concernés.

Sophie Blanchard et Lucie Gournay trouvent normal de chercher à pérenniser ce dispositif.

Karine Chambefort s'interroge : quid surde la question des connectiques.  
Un projet trop ambitieux de transmission par les ondes n'a pu aboutir. Passer en HDMI présente le un risque d'un vol accru. Idem pour des câbles dans des casiers.

Pour éviter de déranger, pourquoi ne pas avoir un prêt au semestre avec de l'achat de matériel ?

Nicolas Bilet demande des précisions sur l'investissement : ce ne sera que du curatif. L'équipe de direction va avoir des échanges avec la DSI et la DPDD lors de dialogues de gestion 'patrimoine' pour voir ce qui pourra être fait.

**Le budget initial 2024 de l'UFR LLSH est Vvotée à la majorité moins une abstention.**

## 5. Vote : RNA UFR LLSH 2023-24

Un document présentant les propositions de modification a été proposé en commission pédagogie. UUn cadrage établissement est apparu après la cette dernière commission. Le document présenté ce jour est donc légèrement modifié

DAEU : +augmentation de 5h ETD pour tenir compte des augmentations d'effectifs

Rappel que les ATER et les vacataires ne peuvent pas avoir de RNA, qui reste dédié aux ESAS et enseignants-chercheurs titulaires. Ils Les ATER et les vacataires peuvent cependant enseigner sur des ECUE « Stage ».

Les PAST/MAST peuvent bien avoir du RNA.

Il est rappelé que le RNA ne peut être pris qu'à hauteur de 64h dans le service (règle nationale) (cf. RNA voté en CA). Le solde du RNA doit être pris obligatoirement en heures complémentaires. Au niveau de l'UFR, selon l'usage, il n'est possible d'intégrer que 2 alternants dans un service.

Le suivi des mémoires recherche de M2 soutenus, passe de 1h à 2h ETD. Il n'est pas possible de cumuler mémoire de recherche et stage (règle établissement).

Le RNA pour l'encadrement d'un apprentissage, passe de 10h à 8h ETD, suite à la diminution du nombre de visite obligatoire de 2 à 1. Le CA de l'université est passé en force, en opposition contre l'avis des composantes.

Voir les formations qui ont du projet tutoré car elles peuvent demander une heure de plus par étudiant. Est concerné au moins la LP Communication.

D'autres modifications sont proposées :

Suppression des RNA des formations ou responsabilités non-existantes.

LANSAD : ajout d'une responsabilité globale pour le LANSAD

DEUST : augmentation du nombre d'étudiants et de contrats en 2<sup>e</sup> année : +5h ETD

Il est rappelé que les enveloppes sont partageables en fonction des activités de chacun.

Modification sur le Master LEA. : Le le M2 PECO n'a pas ouvert.

Question sur le volume horaire VH de RNA du M1 LEA. Il est Laissé laissé à 35h ETD après débat.

Il est rappelé que les enveloppes sont partageables en fonction des activités de chacun des responsables.

Question Vera : Delorme demande comment sont calculés les RNA des directions de département. Il lui est répondu qu'il y a un Un socle minimum. , et on Preprend en compte du volume étudiant, du type de formation...

**La proposition de nouveau cadrage du RNA au sein de l'UFR LLSH est Vvoteé à l'unanimité.**

#### 6. **Vote : Crédits pédagogiques**

Damien Zanone présente les crédits pédagogiques. Il indique que l'enveloppe si elle était votée serait de 19 K€ sur un budget initial de 30K€.

Les différents projets sont évoqués.

Antoine Servel s'alerte du fait qu'aucune demande de crédit pédagogique n'est demandée pour la remise de diplôme du LEA (buffet...). On lui répond que lLes financements seroient assurés directement par les départements.

La proposition d'enveloppe de crédits pédagogiques est Vvoté à l'unanimité.

#### 7. **Vote : Crédits Master**

Damien Zanone a reçu deux demandes de 2 crédits masters proposés. Il indique que l'enveloppe annuelle serait utilisée à hauteur de 1443€ si les crédits sont votés, pour une Eenveloppe de 1500€ pour 2023.

**Après présentation des projets, les demandes sont**

**Vvotées à l'unanimité.**

#### 8. **Vote investissement laboratoire**

Emmanuel Fureix rappelle le cadrage : l'enveloppe d'1M€ au niveau de l'université reste inchangé. Il y a une réelle modestie et un effort des laboratoires, qui ne demandent que 25K€ cette année, contre 30k€ l'an dernier, concentré sur l'achat d'outils informatiques. Un travail sur l'harmonisation des demandes entre les différents laboratoires a été réalisé. Des devis ont été réalisés afin d'affiner les demandes. Rien ne change par rapport aux autres années précédentes.Effort des laboratoires sur l'unanimité

Le Conseil s'accorde sur la possibilité d'ajouter sur le budget d'un laboratoire un appareil de visio-conférence *owl* qui, si le laboratoire l'accepte, sera mutualisé aux laboratoires de l'UFR.

**Le Conseil Vvoté à l'unanimité le budget avec la prise en compte du point précédent.**

## 9. Vote : Maquettes de formations

Clément Duyck propose au vote une création de parcours et une modification de parcours

### **MasterM LEA, parcours Communication Numérique Trilingue et Commerce International (département Sénart)**

(Nouvelle licence d'allemand + création d'un Master LEA Sénart)

Création d'un parcours de Master sur le site de Sénart à destination des étudiants du sud Seine-et-Marne, porté par le département LEA Sénart, qui ne compte pas de Master ouvert à ce



jour. Ce master s'adresserait aux étudiants de la licence LEA, et aux étudiants des départements TC, GEA, et MMI de l'IUT Sénart.

Il intégrerait des enseignants de l'IUT Sénart mais ce dernier ne co-porterait pas le Master, en raison du gel de poste (impossible de demander plus avec encore moins de collègues).

Un premier retour de la COF est réservé mais sur des points de forme. Le VP CFVU se voulait confiant: retour réservé car demande de précision sur l'argumentaire. : Rien rien d'insurmontable.

Clément Duyck alerte le Conseil sur le besoin de moduler le RNA en fonction des effectifs, qui est mentionné ici comme une enveloppe maximum.

Evelyne Bossard demande des précisions sur les différences FI/FA : le programme sera le même, seul changera la partie professionnelle (stage en FI, apprentissage/contrat pro en FA). Elle souhaite en savoir plus sur les outils numériques : le Master intégrera des éléments sur la construction de site web, leur alimentation, la création d'argumentaire, etc.

Il est à noter qu'au niveau licence, le nombre d'étudiants va refluer grâce à la diminution du nombre de groupes TD. Cela permettra de diminuer le service des titulaires et de dégager

Il est demandé au Conseil de se prononcer sur l'ouverture de ce parcours Master LEA, parcours Communication Numérique Trilingue et Commerce International (département Sénart).

**Le Conseil vote l'ouverture du parcours à la Mmajorité moins trois abstentions.**

**Projet de refonte maquette LLCER ALLEMAND (Allemand – interculturalité et relations internationales)**

Lucie Gournay indique que la COF a émis ce matin un Avis défavorable de la COF en raison de l'intitulé, du risque de concurrence interne, et parce qu'il n'y a pas d'étudiants.

Ils ne croient pas au projet.

Arnaud Thauvron veut fermer la Licence Allemand en 2024. Il pense que les étudiants d'allemand ne sont pas de vrais étudiantssuffisamment motivés par l'allemand.

Lucie Gournay va lutter contre l'injonction de fermeture, a déjà obtenu un an pour maintenir la licence d'allemand jusqu'à la NOF.

Clément Duyck indique que l'équipe de direction a eu des signaux contradictoires selon les différents membres de l'équipe de la présidence.

Maquette à coût constant. Nom de la nouvelle formation : Allemand – interculturalité et relations internationales

Denis Bousch indique que la Licence proposera un niveau allemand débutant, un parcours communication, et un système de double diplôme avec IENA.

Le changement de la maquette a été réalisé à coût constant. Il n'y a donc pas d'impact RH. Il est proposé le nom de la nouvelle formation : Allemand – interculturalité et relations internationales.

Karine Lapeyre indique qu'il faudra sensibiliser les lycéens.

Nicolas Bilet interroge sur ce que peut faire l'UFR collectivement pour défendre ses départements, au regard de la volonté de fermer le LLCER Espagnol à l'UVSQ et d'Arnaud Thauvron de fermer l'Allemand à l'UPEC.

Karine Lapeyre indique qu'il faudra sensibiliser les lycéens. Denis Bousch indique qu'il a un réseau d'enseignants dans le secondaire pour communication.

**Le Conseil Vvote à l'unanimité le projet de transformation de la maquette LLCER.**

## 10. Questions diverses

Sophie Blanchard : indique qu'avec les différents départs, les Commissions sont incomplètes. Un appel sera fait sur les commissions avec les postes vacants.

Nicolas Bilet : une AG des BIATSS s'est tenue à la demande de plusieurs collègues, la veille du Conseil. Il est trop tôt, pour débriefer, mais il y a un mal-être chez les BIATSS. Un rdv sera demandé à la direction de l'UFR de LLSH. Un retour sera fait au prochain Conseil.

Lucie Gournay n'est pas étonnée étant donné les conditions de travail, les vacances de postes, et le turn-over. Elle y sera attentive.

Karine Lapeyre demande, à la lecture des mails des syndicats, si on attend le gel des postes BIATSS, ou si on anticipe. Faudrait-il faire une motion pour dire qu'on s'accroche aux postes ?